RETRO NEWS

3 radicaux. — MM. Hauët, Honnorat, Raoul Péret.
2 membres de la gauche démocratique. — MM. Jonnart, Muteau.
2 socialistes indépendants. — MM. Légitimus, Paul-Boncour.
4 progressistes. — MM. de Chambrun, Monprofit, Quesnel, Quilbeuf.
5 députés de l'Action libérale. — MM. l'abbé Gayraud, Grousseau, de Mun, Piou, Villiers.
2 députés indépendants. — MM. Damour, Flayelle.

UN DISCOURS DE M. POINCARÉ

Le comité local de l'Alliance républicaine démocratique avait organisé hier soir, à Poitiers, un grand banquet, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Après une allocution de M. Boissonade, président de l'alliance, M. Poincaré prit la parole et prononça le discours que voici :

Messieurs,

Je suis très reconnaissant aux républicains de la Vienne de m'avoir convié à cette belle réunion. C'est toujours une bonne fortune pour un homme politique que de pouvoir, entre deux séances parlementaires, rafraîchir son visage au souffle d'un air plus libre et retrouver, dans la lumière extérieure, une vue plus tranquille et plus nette de l'intérêt général.

Je vous remercie particulièrement de m'avoir associé aujourd'hui dans une même invitation avec le jeune et brillant député des Basses-Pyrénées dont vous avez entendu tout à l'heure l'éloquente parole, M. Léon Bérard. Ceux qui, comme moi, sont déjà des vétérans de la vie publique sont trop souvent tentés de s'immobiliser dans des habitudes anciennes et de fermer l'oreille aux vœux des générations montantes.

Comme ils ont tort, messieurs! S'il est bon qu'ils transmettent aux nouveaux venus quelque chose de leur expérience, il n'est pas moins utile qu'ils reçoivent d'eux un peu de flamme et d'énergie.

LA SIGNIFICATION DES ÉLECTIONS

Les dernières élections législatives ont introduit à la Chambre un flot de jeunesse qui contient, n'en doutez pas, de grandes forces accumulées et dont l'impulsion se fera sans doute heureusement sentir sur la politique future. Les anciens ne peuvent que se réjouir de voir ainsi la République renouvelée et fortifiée.

Il est probable que, dans ce renouvellement, disparaîtront quelques classements artificiels et quelques étiquettes démodées. Le pays, en effet, est excédé des querelles de groupes, des intrigues de couloirs et des ambitions individuelles. Il a soif de franchise et de clarté. Il demande à ses représentants de ne pas s'emprisonner dans d'étroites préoccupations personnelles, de porter leurs regards plus haut et plus loin que leurs circonscriptions électorales, d'avoir des doctrines fermes et des programmes précis, avec la volonté d'y rester fidèles et le courage de les défendre.

C'est à ces aspirations nationales que s'efforcent aujourd'hui de répondre les membres de l'Alliance républicaine démocratique. Je sais mieux que personne que les critiques ne leur sont pas toujours épargnées et qu'elles leur viennent même des points les plus divers de l'horizon. Les uns nous reprochent de pactiser avec les fractions les plus avancées du *parti républicain*; d'autres de nous laisser déborder par la réaction; d'autres encore, d'être un assemblage hybride et composite plutôt qu'un parti solidement organisé.

Il n'est cependant que de lire les ordres du jour de l'alliance et de regarder nos actes, pour savoir qui nous sommes. Nous sommes des républicains de gauche, défenseurs résolus de la société laïque, et à toutes les heures difficiles, nous nous sommes trouvés au premier rang de ceux qui combattaient pour le progrès et la liberté. Nous n'avons trempé ni dans le boulangisme, ni dans le nationalisme; nous avons voté la séparation des Eglises et de l'Etat; nous avons toujours été et nous resterons les amis vigilants de l'école républicaine; nous ne sommes capables ni d'une défaillance dans nos opinions, ni d'une trahison dans nos amitiés.

Nous ne sommes donc pas, dans le parti républicain, des fauteurs de divisions; nous sommes des conseillers de concorde et d'union.

Lorsque, récemment, les journaux ont annoncé l'invitation que vous m'aviez adressée et qui datait déjà de plusieurs mois, il s'est trouvé des personnes bien informées pour dire que j'allais engager d'ici, à travers la France, un dialogue aigre-doux avec d'autres républicains. Avant le congrès radical de Rouen, on est même venu m'interviewer et me demander ce que je comptais répondre à des orateurs qui n'avaient pas encore parlé. J'ai dû avouer que, si cordiales que fussent mes relations avec plusieurs d'entre eux, ils ne m'avaient pas mis dans la confidence de leurs intentions. Maintenant que je suis mieux renseigné, vais-je donc riposter à l'apologie de leur comité par le panégyrique de notre association? Vais-je m'attarder complaisamment à des discussions rétrospectives? Le moment, je crois, ne serait guère favorable à ces frivolités.

Non! je ne me sens pas aujourd'hui d'humeur à batailler avec des républicains. Mon désir est seulement que tous ceux qui ne sont ni des collectivistes ni des révolutionnaires comprennent enfin la gravité de la crise que nous traversons : crise qui, n'en déplaise aux optimistes, n'est pas superficielle, mais profonde, qui n'est pas ministérielle ou politique, mais sociale, que la faiblesse ou l'affolement rendrait vite redoutable et qui ne peut être dénouée que dans le calme et le sang-froid.

Etre ou ne pas être, voilà la question qui se pose aujourd'hui, ou qui se posera demain, pour la République et pour la France elle-même. Il y a huit jours à peine, tout le monde semblait se rendre compte de ce que ce problème avait de pressant et de douloureux; hier déjà et cet après-midi, beaucoup se sont flattés de le trouver négligeable. Il est temps cependant que tous les bons citoyens se décident à regarder en face des difficultés que tous les partis ont eu tort déjà de laisser naître et que nous serions impardonnables de laisser grandir.

LE MINISTÈRE ET LA GRÈVE DES CHEMINOTS

Messieurs, je suis de ceux qui ne jugent pas un cabinet sur un mot, mais sur des actes. Je suis de ceux qui ont félicité, sans arrière-pensée, MM. Briand et Millerand de la vigueur et de la sérénité dont ils ont fait preuve en présence d'une grève qui était, comme ils l'ont surabondamment démontré, un essai de mobilisation révolutionnaire.

Mais ce n'est pas assez de lutter contre le désordre par des moyens de fortune, si légitimes qu'ils puissent être. MM. Briand et Millerand ont eu raison de déclarer que, pour empêcher le recommencement de pareilles tentatives, il fallait autre chose que des mesures occasionnelles et provisoires. La grève des cheminots, comme celle des postiers, n'a été qu'un nouveau symptôme d'un mal endémique et persistant. Que dis-je? Ce n'est pas seulement la France, c'est le monde entier qui est travaillé par des ferments inconnus jusqu'à ce jour et encore mal définis.

La rapidité des découvertes industrielles et scientifiques, la multiplication des grands services publics, le développement de l'esprit de solidarité chez les travailleurs ont peu à peu rompu l'équilibre des forces qui agissent sur l'évolution des communautés humaines; et la société, surprise par les événements, s'interroge, hésite, tâtonne, dans le trouble et dans l'inquiétude. Il faut qu'elle se ressaisisse et que, tout en se prêtant aux transformations nécessaires, elle maintienne, avec une intransigeante fermeté, contre l'émeute et contre l'anarchie, les idées d'ordre et de liberté qui sont le principe vital de toute civilisation.

Certes, les républicains seraient bien mal inspirés, s'ils n'accordaient pas leurs sympathies à des ouvriers qui demandent pacifiquement plus de justice et de bien-être, s'ils ne les secondaient pas dans leurs revendications légitimes et s'ils s'imaginaient qu'il est possible d'enrayer le progrès social par des lois de contrainte et de réaction.

Mais plus ils doivent garder l'esprit largement ouvert à l'avenir, plus ils doivent se montrer inflexibles dans la répression du désordre, du sabotage, de toutes ces violences et de tous ces sévices qui sont des actes de régression aveugle et des réveils de barbarie.

Et je veux dire ici ma pensée tout entière. Ce n'est pas par une sévérité passagère qu'on mettra jamais fin à ces accès de sauvagerie. Les sanctions les plus exemplaires ne sont pas celles qu'on multiplie à l'heure critique et qu'on rapporte plusieurs mois après; ce sont celles qui, au risque d'être moins nombreuses, demeurent irrévocables et que n'effacent ni les grâces ministérielles, ni les amnisties parlementaires. Je ne confonds assurément pas tous les grévistes d'hier avec les saboteurs. Qu'on use d'indulgence envers ceux que des meneurs ont égarés, soit! Mais pour les organisateurs du mouvement, pour ceux aussi qui ont faussé les aiguilles ou rendu les sémaphores inutilisables, qu'il n'y ait demain ni pardon ni pitié!

Suffira-t-il cependant d'une autorité persévérante et attentive pour empêcher le retour prochain des secousses que nous venons d'éprouver? Je ne le crois pas et je suis, au contraire, convaincu que, si nous voulons définitivement échapper au malaise qui nous oppresse, il faut en faire, avant tout, disparaître les causes permanentes.

LES SYNDICATS

Un grand nombre de députés avaient déposé hier, avant de songer à l'ordre du jour pur et simple, des ordres du jour motivés réclamant le respect des libertés syndicales.

Mes amis et moi, nous nous garderions bien de toucher à ces libertés, qui sont profondément entrées dans les mœurs, et qui seraient fécondes, si elles n'étaient pas trop souvent détournées de leur objet. Mais oublie-t-on que la loi de 1884 n'a permis aux ouvriers de se grouper que pour la défense de leurs intérêts professionnels, qu'elle a formellement interdit aux syndicats toute action politique, et qu'elle est violée tous les jours avec impunité? Et nous accusera-t-on de tenter un mouvement de recul si, à ceux qui demandent, avec raison, le respect des libertés syndicales, nous répondons : « Oui, nous sommes d'accord avec vous; le » respect des libertés syndicales, c'est entendu, mais » dans le respect de la loi! »

Nous voudrions, d'ailleurs, et nous l'avons dit souvent, que les syndicats fussent eux-mêmes intéressés à ne pas sortir de leurs attributions légales; et voilà pourquoi nous demandons, depuis si longtemps, le vote de la loi annoncée par Waldeck-Rousseau comme le complément indispensable de celle de 1884, la loi qui donnera aux syndicats une plus large capacité civile et la capacité commerciale, la loi qui les assagira par la gestion d'une fortune collective et qui rendra effectives leurs responsabilités juridiques.

Mais pourquoi tant parler de libertés syndicales? Ce ne sont pas elles qui ont été mises en cause par la grève des cheminots. Depuis 1894, les ouvriers des chemins de fer ont obtenu, en fait, d'un vote de la Chambre, l'exercice d'un droit que personne ne songe plus à leur retirer. C'est bien. Mais ce droit de s'associer pour étudier et défendre leurs intérêts corporatifs a-t-il pour corollaire forcé le droit d'interrompre un grand service public et de paralyser la vie nationale?

Voilà ce qu'une loi précise devrait dire, par oui ou par non, à une multitude de braves gens qui sont prêts à remplir leur devoir, mais qui demandent, d'abord, à le connaître exactement.

Dans une lettre du 15 juin dernier, M. le ministre des travaux publics déclarait avec netteté que les transports par chemins de fer ne constituent pas une entreprise commerciale libre, mais un service public, dont le fonctionnement régulier importe aux intérêts essentiels de la nation; et il ajoutait que jamais le gouvernement ne pourrait accepter que l'exécution de ce service pût dépendre d'un conflit d'intérêts privés. Tel est aussi notre avis.

Nous examinerons, sans parti pris, et avec bienveillance, les garanties nouvelles qui pourraient être offertes au personnel des chemins de fer. Mais nous nous rappellerons que dès maintenant, c'est sur l'Etat que ces employés s'appuient, pour faire triompher, le cas échéant, leurs réclamations; nous nous rappellerons que c'est aux pouvoirs publics, et non aux compagnies, qu'ils ont demandé de déterminer les conditions et le taux de leurs retraites; nous nous rappellerons que sur les réseaux rachetés, ils dépendent directement de l'Etat, et en contre-partie des avantages qui leur sont assurés, nous proposerons qu'ils ne puissent, sans s'exposer à la révocation et à la perte de leur retraite, former des coalitions pour interrompre les services de transport.

Un républicain qu'on ne peut, j'imagine, soupçonner d'être en coquetterie avec la réaction, le nouveau député de Seine-et-Oise, M. Thalamas, écrivait lui-même, ces jours-ci, que l'usage du droit de grève dans les chemins de fer était « intolérable » et il donnait, pour en justifier l'interdiction dans l'avenir, des raisons décisives.

Si la grève, disait-il, est admissible dans l'industrie privée, c'est qu'elle a, comme pendant légal, un droit analogue du patron, le lock-out. Mais est-ce que le concessionnaire d'un service public peut à sa guise fermer boutique et mettre la clef sous la porte? Et s'il ne le peut pas, est-ce que la grève des employés n'apparaît pas comme un droit unilatéral et comme un véritable privilège?

De plus, dans l'industrie privée, les conséquences de la grève sont toujours limitées par la concurrence des établissements rivaux, français et étrangers; et si étendue, si prolongée que soit la cessation du travail, elle n'arrête pas les battements mêmes du cœur du pays. Au contraire, les grands services nationaux sont des monopoles; et lorsqu'ils sont suspendus, il n'est permis à personne de les remplacer.

J'ajoute que les cheminots, s'ils entravent les transports par chemins de fer, comme les postiers s'ils entravent les correspondances, emploient, à défendre contre le pays des intérêts privés, une puissance que le pays leur a confiée dans un intérêt public.

J'ajoute enfin qu'ils ne gênent pas seulement par là les convenances et les aises des particuliers, qu'ils ne menacent pas seulement la prospérité collective, qu'ils compromettent involontairement la sécurité nationale, en laissant, devant l'étranger, nos frontières découvertes, et pour ainsi dire, éventrées.

C'en est assez, je pense, pour qu'à l'exemple de la plupart des autres peuples, nous nous empressions de légiférer au grand jour sur cette importante question, que notre longue inertie n'a pas laissé d'obscurcir et de compliquer. Lorsque de telles difficultés se présentent, il n'est pas de plus sot calcul que de les vouloir éluder; elles reviennent au bout de peu de temps, plus nombreuses et plus envenimées. Témoin, entre dix autres exemples, le projet de statut des fonctionnaires, qui est en souffrance depuis cinq années et dont le retard indéfini contribue tout à la fois à éterniser le régime des faveurs et à multiplier, dans les administrations publiques, les velléités d'indiscipline.

L'ORDRE NÉCESSAIRE

Et en vérité, messieurs, à l'heure présente, la première nécessité politique, la première condition de durée de la République, la première condition du progrès pour la *démocratie*, c'est que tout ne soit pas bouleversé parmi les hommes et que tout ne soit pas sens dessus dessous dans les institutions!

L'ordre, voilà, d'abord, ce que le pays réclame : l'ordre administratif, qu'il est las de voir si souvent dérangé par les abus et les passe-droit; l'ordre parlementaire, qu'il ne veut pas laisser troubler par le tumulte et la violence; l'ordre dans les rapports des pouvoirs publics, trop fréquemment altéré par les Chambres qui prétendent absorber en elles toute la souveraineté nationale; l'ordre judiciaire, qui vacille sous le poids de la politique; l'ordre électoral, qui ne résiste plus aux mœurs déprimantes des arrondissements; l'ordre budgétaire, qu'ébranle tous les jours davantage la folie des surenchères.

Rétablir partout l'ordre menacé, ce ne sera pas faire œuvre de pusillanimité et de réaction; ce sera préparer les voies aux réformes financières et sociales qu'aucun de nous ne réprouve, auxquelles nous sommes tous prêts à collaborer, mais qui ne peuvent se réaliser que dans la paix publique et dans le calme des esprits.

Ce sera, en même temps, garantir à la France, vis-à-vis de l'Europe et du monde, l'autorité, la force et le prestige dont elle a besoin pour conserver son rang de grande puissance, pour sauvegarder son patrimoine matériel et moral, et pour remplir dignement sa mission séculaire, qui est toute de raison, de justice et d'humanité.

NOUVELLES DU JOUR

Les ministres se réuniront en conseil mercredi prochain, pour s'occuper du remaniement du cabinet.

—

La remise de la croix de commandeur de la Légion d'honneur à l'académicien Pierre Loti se fera sur le cuirassé *Patrie* samedi prochain 5 novembre. C'est l'amiral de Jonquières, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, qui présidera à la cérémonie et qui, en l'honneur de son ancien camarade de l'Ecole navale, offrira à bord un déjeuner de cent quarante couverts.

—

Dans la séance qu'il a tenue hier, le congrès des Jeunesses républicaines a entendu d'abord un rapport de M. Morisot, sur la question de la propagande générale.

La formule qui doit être la nôtre, a-t-il dit, et dont nous devons, pour assurer le succès de notre œuvre, trouver la solution, se résume ainsi : *Indépendance absolue; altruisme réfléchi; abnégation de soi; audace de pensée dans tous les actes de la vie sociale et privée.*

Faisons d'abord cette besogne d'émancipation intellectuelle et morale, rénovons l'enthousiasme populaire par des fêtes de caractère, par des émotions artistiques, par l'évocation de l'histoire. Ensuite, interrogeons nos consciences, n'hésitons pas à reconnaître nos faiblesses, soyons nous-mêmes indépendants, et que nos actes s'accordent toujours avec nos paroles. En nous rendant meilleurs, nous servirons la République.

Une proposition de M. Siou-Gelley souleva un certain tumulte : elle tentait à interdire aux Jeunesses républicaines et à leur Union de solliciter des décorations pour leurs professeurs ou pour leurs membres; elle fut cependant adoptée.

Le congrès avant de lever sa séance a envoyé son salut à la jeune République portugaise et a voté la motion suivante :

L'Union des Jeunesses républicaines de France exprime son profond attachement à la République démocratique et sociale; affirme énergiquement que la jeunesse républicaine de France est trop jalouse du patrimoine de liberté que lui ont laissé ses aînés pour permettre qu'on y porte atteinte; et se déclare prête à défendre, même au prix de tous les sacrifices, les libertés si péniblement acquises contre toute tentative criminelle et contre toute menace de dictature de qui chercherait à les anéantir.

Ce matin, le congrès a visité le Sénat et la Chambre des députés. La séance de l'après-midi est consacrée à l'examen du syndicalisme et de la crise de l'apprentissage.

—

Le congrès de la fédération républicaine progressiste du Rhône, réuni à Lyon, a adopté hier un certain nombre de vœux, notamment contre le projet Caillaux d'impôt sur le revenu, contre tout nouveau monopole de l'Etat, contre l'établissement de tout impôt nouveau.

Le congrès a adopté des vœux demandant qu'on étudie sans retard les moyens propres à éviter le retour des grèves dans les services d'intérêt général, et demandant que toutes les mesures nécessaires soient prises pour que la C. G. T. soit mise dans l'impossibilité de troubler à tout moment la vie sociale et de compromettre la sécurité publique.

Le congrès a ensuite adopté un vœu demandant que le gouvernement de M. Briand « persévère, sans souci de la calomnie et des haines, dans sa politique nettement républicaine et démocratique de réconciliation nationale ».

—

On a célébré hier à Dijon le quarantième anniversaire de la bataille du 30 octobre 1870.

Les membres du Souvenir français, accompagnés d'officiers de la garnison et d'anciens officiers, ont déposé une palme sur le monument élevé dans le cimetière aux victimes de la guerre. Le président du Souvenir a prononcé une allocution très applaudie.

Les sociétés de gymnastique de la Réunion de Bourgogne se sont rendues de leur côté au monument du 30 octobre, où leur président, M. Joran, a retracé les combats livrés autour de Dijon en octobre 1870.

Un troisième cortège parti de l'hôtel de ville, précédé des pompiers et d'une fanfare, comprenait l'Union des combattants survivants de l'armée des Vosges et les vétérans des sociétés d'anciens militaires, avec drapeaux garnis de crêpe. Un détachement du 10e régiment d'infanterie fermait la marche. Le cortège s'est rendu à la place du 30-Octobre où au pied de la statue de la Résistance le président des combattants, M. Percet, et le président des vétérans, M. Blin, ont rendu hommage à la mémoire des braves tués au cours de la guerre.

—

M. Caytel, radical, ancien conseiller d'arrondissement, a été élu conseiller général du canton de Lamarche (Vosges), en remplacement de M. Blondel, doyen de la faculté de droit de Nancy, démissionnaire.

FAITS DIVERS

Bureau central météorologique

Lundi 31 octobre. — Une profonde dépression apparaît ce matin dans les parages de l'Islande; le baromètre marque 753 mm. à Seydisfjord, 739 mm. aux îles Feroë après avoir baissé de 28 mm. depuis hier.

La pression reste basse sur presque tout le continent. Elle n'est un peu supérieure à 760 mm. que sur le sud de l'Irlande, l'Angleterre et le nord-ouest de la France.

Le vent souffle des régions nord sur toutes nos côtes, il est assez fort avec mer houleuse au Cotentin, faible en Gascogne et en Provence.

Des pluies sont tombées sur l'ouest et le nord de l'Europe.

En France, on a recueilli 20 mm. d'eau à Gap, 9 à Marseille et à Nancy, 7 au Mans, 1 à Nantes et à Paris.

La température a baissé fortement dans le nord du continent.

On notait ce matin —12° à Haparanda, +2° à Gap, 8° à Clermont-Ferrand, 11° à Nantes, 12° à Paris, 13° à Perpignan, 19° à Alger, et dans les stations élevées, 4° au puy de Dôme, 1° au Ventoux —5° au pic du Midi.

En France, des pluies sont encore probables avec température voisine de la normale.

A Paris, hier, la température moyenne (12°) a été supérieure de 4°3 à la normale (7°7).

A la tour Eiffel, température maximum 11°1, minimum 8°4.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel demeure couvert et il a plu faiblement hier de 5 h. 35 à 5 h. 55 du soir.

Ce matin, les vents tournent au nord-ouest en augmentant un peu de force.

La température a fraîchi, les maxima d'hier ne dépassent pas 12° et ce matin à 9 heures le déficit sur la veille atteint 2°.

La pression barométrique, en hausse, accuse à midi 758 mm. 3.

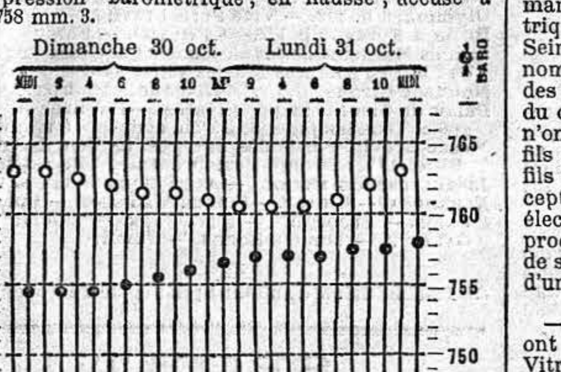

La loterie de liquidation. — Ce matin a eu lieu, au Crédit foncier, le 7e tirage de la loterie de liquidation des œuvres de bienfaisance.

Le numéro 5978 de la série 78 gagne 1 million.
Le numéro 6971 de la série 33 gagne 200,000 fr.
Le numéro 2861 de la série 80 gagne 100,000 fr.
Les 100 numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr.

Séries	Nos	Séries	Nos	Séries	Nos	Séries	Nos
89	18.658	3	7.989	87	19.709	38	19.105
69	1.668	22	10.990	38	16.292	90	10.267
72	20.408	70	1.578	52	13.665	48	1
43	19.380	98	13.996	58	19.941	47	7.481
14	7.288	44	20.048	90	13.569	16	17.066
72	18.675	96	1.039	77	2.792	2	10.798
92	18 911	68	14.210	98	6.090	29	16.464
59	13.191	91	4.889	73	4.477	99	2.288
96	14.768	53	4.800	51	16.094	77	9.223
99	19.145	62	11.443	64	19.200	36	1.776
69	11.928	18	6.572	20	19.922	5	13.834
82	7.152	43	523	42	1.062	29	9.130
57	19.434	95	19.560	81	13.135	9	14.541
80	7.868	2	4.586	86	2.122	37	14.319
31	6.479	59	10.721	46	18.946	79	14.344
94	7.412	27	20.426	62	5.168	59	20.669
85	7.535	88	8.801	95	6.654	68	12.821
1	6.179	12	14.138	20	2.145	79	15.834
28	8.674	1	3.808	36	12.599	63	17.046
85	13.154	29	9.443	14	6.593	60	5.312
57	16.439	51	18.613	13	7.996	42	4.287
100	10.366	60	2.376	53	16.630	23	15.761
72	2.519	94	1.108	20	16.880	9	8.816
70	1.943	80	10.968	91	7.259	93	14.438
30	3.492	46	7.104	11	13.007	48	6.290

30,000 autres billets (300 numéros dans chacune des cent séries) sont remboursés à 55 fr.

Une petite manifestation devant la Chambre. — Sortant d'une réunion, un certain nombre de camelots du roi s'étaient rendus à la fin de l'après-midi d'hier devant le Palais-Bourbon pour manifester. Quand les premiers députés sortirent de la Chambre, les manifestants crièrent : « A bas la République! Vive le roi! » Mais la police intervint aussitôt et procéda à une demi-douzaine d'arrestations.

Un ami des bêtes. — On n'a pas perdu le souvenir de l'arrestation pour mendicité d'un vieux bonhomme, Constantin Magnier, dit « Jésus-Christ », que le tribunal a condamné à deux mois de prison. Un agent l'avait pris en flagrant délit de sollicitation à la charité des passants et l'avait arrêté. Constantin Magnier ne mendiait pas pour lui : il tendait la main afin de pouvoir acheter des rognures de viande et nourrir les chats errants de son quartier. C'est un ami des bêtes.

Son cas a ému l'Assistance aux animaux qui nous informe qu'elle s'occupe de lui et des animaux qu'il hospitalise.

La grève des machinistes de l'Opéra-Comique. — Un accessoiriste de l'Opéra-Comique, M. Raoul Vergne, âgé de vingt-six ans, et demeurant boulevard de Belleville, 50, sortait du théâtre, hier, vers minuit, lorsque, en face du n° 8 de la rue d'Amboise, il fut grossièrement interpellé par un ancien machiniste de l'Opéra-Comique, nommé Gaucher, récemment congédié, qui lui reprocha d'avoir repris le travail.

— J'agis comme bon me semble, répondit M. Vergne, mes actes ne vous regardent pas.

Deux camarades de Gaucher, sortis du même débit sur ces entrefaites, frappèrent alors l'accessoiriste à coups de poing, tandis que l'un d'entre eux lui maintenait les bras en arrière. Après quoi tous les trois prirent la fuite.

Le commissaire de police du quartier Vivienne a ouvert une enquête au sujet de cet incident. D'autre part, le service d'ordre a été renforcé à l'Opéra-Comique, à la demande de M. Carré.

Mise en liberté de M. Toffin. — Samedi, à la fin de l'interrogatoire du président de la fédération générale des mécaniciens de chemins de fer, M. Toffin, Me Lucien Salmon avait demandé au juge la liberté provisoire pour son client. M. Drioux ne répondit pas immédiatement. Mais hier, dans l'après-midi, à la suite d'une entrevue avec le procureur de la République, il signait une ordonnance de mise en liberté de M. Toffin, et à quatre heures le détenu sortait de la prison de la Santé.

La gare des Invalides « embouteillée ». — Le train qui part de la gare des Invalides à sept heures du soir à destination de Versailles-Rive-Gauche venait de quitter la station du Pont-Mirabeau, hier soir, quand la motrice électrique dérailla à la hauteur de l'aiguille principale.

A cet endroit, les convois dans les deux sens passent provisoirement sur une voie unique, par suite des travaux de la ligne métropolitaine Auteuil-Opéra effectués sous la voie de l'Etat. Tout trafic fut donc interrompu sur la ligne des Invalides et des affiches furent apposées dans les différentes gares informant les voyageurs que « jusqu'à nouvel ordre, et par suite de déraillement, le service était suspendu, la gare des Invalides étant embouteillée. »

Des trains à destination de Versailles furent organisés à la gare Montparnasse et l'express de Granville n° 478, qui arrive normalement aux Invalides à dix heures et demie du soir, fut dirigé vers cette gare.

Une équipe d'ouvriers de la compagnie, dirigés par M. Thomas, inspecteur du mouvement, s'est rendue à la station du Pont-Mirabeau, et après quatre heures d'efforts, a réussi à remettre la machine motrice sur les rails. A onze heures et demie, la circulation était rétablie sur la ligne.

D'après les premiers résultats de l'enquête, le déraillement serait dû à un léger entre-bâillement de l'aiguille principale, provenant, croit-on, d'un tassement du terrain.

Actes de sabotage. — Des malfaiteurs encore inconnus pénétraient dans la nuit de samedi à dimanche dans une cabine de transformateurs électriques, située sur la voie Dumont, à Vitry-sur-Seine, et y brisaient les appareils d'isolement. Bon nombre d'industriels, notamment l'administration des tramways d'Arpajon, ont été de ce chef privés du courant. Les abonnés au téléphone de la région n'ont pu également se servir de leurs appareils. Les fils électriques aériens ayant été mélangés avec les fils téléphoniques, ils ne pouvaient décrocher le récepteur sans recevoir de fortes commotions. Deux électriciens, MM. Hermann et Fraisse, chargés de procéder aux réparations nécessitées par cet acte de sabotage, ont été grièvement brûlés par suite d'un court-circuit.

— Plusieurs fils télégraphiques et téléphoniques ont été également coupés non loin de la cabine de Vitry-sur-Seine, ainsi qu'au hameau de la Saussaye, à Chevilly, et sur la route de Fontainebleau, entre Villejuif et la Belle-Epine. Vingt-sept fils ont été tranchés, dans cette même nuit, sur une longueur de 400 mètres. Les malfaiteurs les ont ensuite roulés ensemble et ont barré la route avec ce câble improvisé. Un messager, qui rentrait vers onze heures du soir en voiture à Viry-Châtillon, M. Billard, ne vit pas cet obstacle. Son cheval tomba. Au moment où descendant de son véhicule M. Billard essayait de relever l'animal, trois individus prirent la fuite. L'un d'eux, monté à bicyclette, passa à son côté et tira dans sa direction un coup de revolver, qui, fort heureusement, ne l'atteignit pas.

— On a trouvé entre les deux bifurcations de Notre-Dame et de Saint-Eloi, sur la ligne de Paris-Lille, un poteau télégraphique scié aux deux tiers en biseau. Les auteurs de cet acte de sabotage espéraient vraisemblablement que le poteau tomberait sur la voie ferrée.

— A Ervy (Aube), sur la voie ferrée, trois aiguilles ont été décadenassées et faussées par des criminels. Le premier train qui allait franchir les aiguilles a été arrêté assez tôt pour éviter une catastrophe.

Un petit fort Chabrol. — Un industriel de Courbevoie, M. Pierre Guenniffay, âgé d'une quarantaine d'années, avait été condamné à trois mois de prison, pour rébellion et violences envers les agents, par la cour d'appel de Paris.

L'industriel usa tout d'abord de nombreux moyens dilatoires pour se soustraire à la prison; puis, n'y parvenant pas, il se réfugia à l'étranger. Se croyant oublié, il revint en France ces jours derniers, et s'installa rue Guillaume-Tell, 32, à Paris, où il ne tarda pas à être découvert par la police. Mais les agents ne purent parvenir jusqu'à lui. Guenniffay s'était enfermé et barricadé chez lui, disposé, disait-il, à soutenir un véritable siège. M. Hamard, chef de la Sûreté, a dû se rendre hier rue Guillaume-Tell pour arrêter le révolté. C'est en vain qu'il essaya de parlementer avec lui.

Pour pénétrer dans la place, M. Hamard dut faire enfoncer la porte et renverser les meubles qui obstruaient l'entrée. Voyant que les assaillants étaient victorieux, Guenniffay se laissa alors arrêter et conduire au Dépôt. Il ne disposait d'aucune arme.

Une lionne échappée. — On mande de Rouen qu'à la foire installée sur les boulevards, une lionne s'étant échappée de sa cage au moment où le dompteur s'apprêtait à la faire travailler, a provoqué une panique au cours de laquelle le public se précipita en désordre vers les portes.

Acculé dans un coin par les dompteurs, le fauve allait être tué à coups de fusil, quand on eut l'idée de jeter un quartier de viande dans une cage voisine; la lionne bondit à nouveau et se trouva enfermée.

Personne n'a été blessé.

Les morts mystérieuses de Saint-Nicolas. — Les trois décès survenus dans la famille Mayon, de Saint-Nicolas (Meurthe-et-Moselle), ne sauraient être imputés à un crime, comme on a pu le craindre dans les premiers moments de la découverte des cadavres. Ils ont été produits par l'oxyde de carbone dégagé d'un poêle au fonctionnement défectueux.

Les réponses évasives et l'absence de mémoire de Mayon, le seul survivant de ce drame, doivent également être attribuées au commencement d'asphyxie qu'il avait lui-même subie et à laquelle sa forte constitution lui a permis d'échapper.

Ecrasés par des automobiles. — A Dombasle (Meurthe-et-Moselle), l'automobile de M. Hetzel, entrepreneur de transports à Saint-Nicolas-du-Port, a écrasé vers 4 heures 1/2 du soir une fillette de six ans nommée Crouzier, qui a expiré quelques heures plus tard à l'hôpital où elle avait été admise.

— Le même soir, vers 6 heures 1/2, une automobile inconnue, revenant de Saint-Nicolas-du-Port, tamponnait sur la route de Nancy M. Auguste Jacquemin, 54 ans, directeur des salines de Saint-Phlin, qui eut une jambe cassée et de graves contusions à la tête.

Il a été amené à Nancy dans une clinique où son état a été reconnu inquiétant. L'automobile a disparu vers Nancy.

Vengeance d'un mari outragé. — Cette nuit, à minuit et demi, un nommé Emile Declercq, vingt-six ans, garçon boulanger à Mons-en-Barœul (Nord), surprenant sa femme, née Jeanne Desmet, vingt-deux ans, en flagrant délit d'adultère avec un nommé Auguste Lange, trente-deux ans, représentant de commerce, les a frappés tous deux de son couteau de poche. La femme a été tuée. L'amant est dans un état très grave.

Exécution capitale. — Ce matin a eu lieu à Philippeville l'exécution capitale de Ben Abdezarag Chabane, condamné à mort en août dernier par la cour criminelle de Philippeville pour assassinat et tentative d'assassinat.

A cinq heures et demie, les magistrats, le greffier et l'imam ont réveillé le condamné, lui annonçant qu'il allait mourir. Ce dernier a répondu simplement : « Voirektoub. » Il a demandé une tasse de café et une cigarette.

La toilette faite, Chabane a été conduit sur la place des Chameaux. Il a été porté sur la bascule sans dire un mot. A six heures, sa tête tombait.

—

INFORMATIONS DIVERSES

— La chambre des commissaires-priseurs du département de la Seine est ainsi composée pour l'année 1910-1911 :

M. Lemoine, président; MM. Motel, syndic; Vivarez, rapporteur; Mallet, secrétaire; Lantiez, trésorier; membres : MM. Léon de Cagny, Boudin, Lyon, Huchez, Dubourg, Delvigne, Mauger, Appert, Larbepenet, Liégard.

— On visitera avec le plus vif intérêt l'exposition d'un artiste italien très distingué, M. Piero Tolentino, à la galerie Brunner, 11, rue Royale, à Paris, jusqu'au 9 novembre.

— Hier a eu lieu, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'académie de Paris, l'inauguration du nouveau lycée de jeunes filles de Reims. Au cours de cette cérémonie M. Poincaré, directeur de l'enseignement secondaire, remit au nom du ministre de l'instruction publique des distinctions honorifiques et notamment la rosette d'officier de l'instruction publique à Mme Gallien, institutrice primaire au lycée de jeunes filles de Reims, et à Mlle Gaillot, directrice du collège d'Epernay.

— Aux examens des baccalauréats, sur 115 élèves présentés par l'école Duvignau de Lanneau, 71, boulevard Pereire, à Paris, 72 ont été reçus. En rappelant que cette école a fait recevoir au dernier concours de l'Ecole centrale 33 élèves, dont 6 dans les 20 premiers, on doit classer plus que jamais cette maison au premier rang des établissements scolaires.

— Exposition de mobiliers complets par milliers aux Grands Magasins Dufayel, sièges, tapis, tentures, articles de chauffage, éclairage, ménage, outillage, literie, cycles, voitures d'enfants, machines à coudre, etc. Aujourd'hui les magasins ont été ouverts toute la journée avec concert et cinématographe de 2 heures à 6 heures. Demain, jour de la Toussaint, ils ne seront ouverts que jusqu'à midi et demi, avec concert et cinématographe à 10 heures. Nombreuses attractions.

LIBRAIRIE

Félix ALCAN, éditeur
108, boulevard Saint-Germain, Paris (6e)

Ouvrages récents sur les questions ouvrières et le syndicalisme :

F. CHALLAYE. **Syndicalisme révolutionnaire et syndicalisme réformiste.** 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50.
Le Droit de grève, par MM. Ch. GIDE, H. BERTHÉLEMY, P. BUREAU, A. KEUFER, C. PERREAU, Ch. PICQUENARD, A.-E. SAYOUS, F. FAGNOT, E. VANDERVELDE. 1 volume in-8°, cart .... 6 francs.
E. FOURNIÈRE. **L'Individu, l'Association et l'Etat.** 1 vol. in-8°, cart .... 6 francs.
Roger MERLIN. **Le Contrat de travail, les salaires, la participation aux bénéfices.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50.
Mme Caroline MILHAUD. **L'Ouvrière en France,** *sa condition présente, réformes nécessaires.* 1 vol. in-18. 2 fr. 50.
PAUL-LOUIS. **Histoire du mouvement syndical en France** (1789-1906). 1 vol. in-16 .... 3 fr. 50.
— **Le Syndicalisme contre l'Etat.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50.
A. PAWLOWSKI. **La Confédération générale du travail.** *Origines, organisation, tendances, moyens d'action et avenir.* 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50.
P. PIC. **La Protection légale des travailleurs et le droit international ouvrier.** 1 vol. in-16 .... 2 fr. 50.

Envoi franco contre mandat-poste.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort, à l'âge de 76 ans, de M. Gernez, membre de l'Institut.

Né à Valenciennes, après des études brillantes au lycée de Douai, M. Gernez entra à l'Ecole normale supérieure, où il devait revenir plus tard comme maître de conférences.

Agrégé des sciences physiques et naturelles, docteur ès sciences physiques, il professa dans divers lycées de province, puis à Saint-Louis et à Louis-le-Grand.

De 1898 à 1904 il avait été directeur du laboratoire des hautes études de chimie minérale à l'Ecole normale supérieure.

De 1864 à 1868 il fut le collaborateur de Pasteur dans ses recherches sur les vins et sur les maladies des vers à soie.

Ses œuvres sont considérables. Il a publié notamment : *Recherches sur le pouvoir rotatoire des liquides actifs et de leurs vapeurs; Recherches sur les corps hors d'équilibre; Cristallisation des solutions sursaturées; Ebullition, surchauffe et évaporation des liquides surchauffés; Triboluminescence*, etc.

En 1885, l'Institut lui décernait le prix Lacaze.

—

Nous apprenons la mort à Paris de M. Laffon, procureur de la République à Agen, décédé à l'âge de quarante et un ans. L'inhumation aura lieu à Toulouse.

—

Les obsèques de Mme veuve Maurice Mantoux auront lieu demain mardi, à dix heures, rue du Dôme, n° 3. Inhumation au cimetière Montparnasse. De la part de M. et Mme Léon Dreyfous, de M. et Mme Marcel Dreyfous et des familles Mantoux, Cahen, May, Dupont et Tréfousse.

LA ROSE FRANCE PARFUM DE LA FLEUR HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré.

Soignez vos Caves !
ARTICLES DE CAVES
Barbou Fils - 52, Rue Montmartre

LIQUEUR
CORDIAL-MÉDOC E.-A. JOURDE Bordeaux
Agents à Paris : B. LAURIEZ et Cie, 62, Faubg Poissonnière

ANÉMIE, CONVALESCENCE, PERTE des FORCES et de l'APPÉTIT
VIN DE VIAL
Quina, Viande
Lacto-Phosphate de Chaux
Le PLUS PUISSANT des FORTIFIANTS
VIAL FRÈRES, Phiens, LYON, ET TOUTES PHARMACIES.

FEUILLETON DU Temps
DU 1er NOVEMBRE 1910 (35)

LA MUSIQUE

Un orchestre grand-russien. — La musique instrumentale du peuple russe. — Balalaïka, domra et gously. — Les œuvres interprétées et le caractère de l'interprétation. — Concert-Lamoureux. — Le public et les symphonies de Haydn. — L'ouverture de *Polyeucte* de M. Paul Dukas. — A propos de *Schéhérazade* : une lettre de Mme Rimsky-Korsakof.

Un orchestre de musiciens de la Grande-Russie vient de donner à Paris plusieurs concerts, où l'on a pris un vif plaisir. L'histoire de la formation de cet orchestre n'est pas sans intérêt, et mérite qu'on s'y arrête un instant. La Russie posséda jadis des instruments véritablement nationaux, dont se servaient les troupes de musiciens du peuple, soit pour exécuter des airs de danse, soit pour accompagner leur chant. Des causes diverses, dont la principale paraît être la rigueur de la règle orthodoxe à l'égard de la musique populaire, firent que peu à peu ces instruments tombèrent en désuétude. Un artiste russe, M. Andreef, conçut il y a quelques années la pensée de ressusciter cette musique oubliée et ces instruments endormis, dont le plus caractéristique était la balalaïka. Il parvint à intéresser à ses essais le gouvernement et l'empereur, et fut autorisé à introduire dans l'armée russe, où l'on sait que la musique tient un rôle plus important qu'en aucune autre, l'usage des instruments anciens. Le succès de l'entreprise fut tel, qu'aujourd'hui plusieurs régiments possèdent un orchestre complet de balalaïkistes. La partie la plus importante de ces orchestres est formée par les instruments à cordes, mais ils possèdent aussi des instruments à vent, et même quelques instruments à percussion.

Les instruments à cordes sont de trois sortes : la *domra*, la *balalaïka* et la *gously*. La domra est une manière de mandoline qui, telle la mandoline elle-même, se joue au moyen de ce petit grattoir d'écaille, d'ivoire ou de bois que l'on nomme un plectre; mais elle n'a que trois cordes au lieu de quatre, accordées de quarte en quarte au lieu de l'être de quinte en quinte. Il n'existait primitivement qu'un seul type, une seule grandeur de la domra ; l'orchestre russe en possède quatre types de grandeurs diverses, grâce à quoi l'échelle des sonorités se trouve accrue et enrichie. On en a usé de pareille manière avec la balalaïka elle-même, dont on a construit six types différents, allant de la contrebasse jusqu'au piccolo. La balalaïka, comme la domra, n'a que trois cordes, mais c'est la main, et non le plectre, qui fait vibrer ces cordes. En outre, la caisse de résonance de la balalaïka a un aspect singulier, par où elle se distingue à première vue de tous les instruments de même espèce : elle est en forme de triangle. Le groupe constitué par les six types de balalaïkas, solidement établi sur la contrebasse, s'élevant sans lacunes jusqu'aux notes aiguës avec le piccolo, constitue un excellent centre sonore pour un orchestre tel que l'orchestre grand-russien. Le troisième des instruments de cet orchestre, la gously, est fait en forme de petite harpe, mais de harpe placée horizontalement. Il a soixante-quatre cordes, dont la succession est chromatique, et que l'on touche avec la main.

Les instruments à percussion, ainsi que les instruments à vent, ont un aspect et un accent rustiques et primitifs : c'est par eux que la Russie s'apparente à l'Orient. Ce sont des pots de terre et des tambourins; c'est une sorte de clarinette de berger qu'on nomme *brelka*, c'est une flûte à deux tuyaux appelée *svirelli*. Leur sonorité est douce et sauvage. Rappelez-vous ces lignes de Maupassant sur la musique que lui firent un jour entendre deux pâtres d'Orient avec deux minces roseaux percés de trous, sur « les notes si légères, si bizarres, si inconnues, si imprévues des deux petites voix de ces deux petits tubes poussés dans l'eau. C'était fin, doux, haché, sautillant, des sons qui volaient, qui voletaient l'un après l'autre sans se rejoindre, sans se trouver, sans s'unir jamais »... On retrouve quelque chose de cette sensation dans la sonorité des bois à vent de l'orchestre russe. Quant à l'orchestre des cordes, il possède une ampleur de son, et presque de chant, véritablement surprenante chez un groupe d'instruments sans archet, d'instruments à pizzicati. Le timbre de ces guitares du steppe a une douceur en même temps qu'une plénitude particulière. On n'éprouve pas en les écoutant cet agacement intolérable que cause à la longue un orchestre, par exemple, de mandolines assemblées, leur sonorité tremblotante, frétillante, grésillante, et comme leur bruit de friture; c'est plus doux, plus calme, plus profond, cela a plus de tenue, plus d'écho, plus de gravité et de mélancolie.

Cet orchestre a d'ailleurs atteint en son exécution à une perfection remarquable; la précision et la finesse des nuances sont exquises. Il joue des œuvres de toutes sortes : de la musique civilisée, du Rubinstein, du Tschaïkowsky, du Schumann, du Bizet. Mais il exécute aussi des airs nationaux; et il n'est pas besoin de vous dire qu'il est infiniment plus agréable à entendre en cette musique, à laquelle il convient par sa nature même et par son origine, que dans l'autre, qui n'est pas faite pour lui. La plupart de ces chants populaires sont en mineur, et d'une tristesse pénétrante et charmante; leur mélodie a une grâce expressive, et une simplicité à laquelle souvent un accident imprévu, une modulation brusque donne une saveur étrange en même temps qu'ingénue. La musique du peuple est en Russie plus riche que presque en aucun autre pays; si quelques autres, comme celle des Scandinaves, peuvent rivaliser avec elle, ce n'est pas par l'abondance de la veine mélodique, mais parce que la variété de l'accent et du rythme y est plus grande, tandis qu'il y a quelque monotonie dans la mélancolie éternelle des chants russes. Peut-être d'ailleurs est-ce à cette mélancolie chantante que l'orchestre des balalaïkistes doit d'échapper aux défauts ordinaires des mandolinistes; peut-être leurs qualités sont-elles les qualités de leur musique, aussi bien que celles de leurs instruments. Il est possible. Mais essayez de faire interpréter les mêmes airs russes par des mandolines : aussitôt le bruit de friture recommencera. Le son grave, profond, un peu assourdi des instruments du steppe s'accorde avec le caractère de la musique qu'ils interprètent; et l'une et les autres expriment l'âme du peuple qui les a créés.

M. Chevillard, qui a pour Haydn une prédilection légitime, se plaît de temps en temps à exécuter quelqu'une des innombrables symphonies du vieux maître. Hier, c'était une symphonie en *mi* bémol, qui est la dixième d'une série que Haydn composa pour un impresario de Londres : elle date de 1793. C'est une œuvre délicieuse, tantôt par l'esprit, tantôt par la sensibilité, toujours par l'élégance et la fermeté de l'art. Le premier allegro, qui commence par une belle introduction lente, est d'une vivacité charmante; l'adagio a une douceur, le menuet une grâce exquise; le finale est un enchantement, avec son rythme joyeux, son instrumentation brillante, et les jolies répliques des bois qui coupent le dessin des cordes. Tout cela n'a eu aucun succès. L'attitude du public en pareil cas est étrange. Il est difficile de croire qu'il ne prenne pas quelque plaisir à entendre un si aimable chef-d'œuvre; que tant de grâce, tant de finesse, tant de goût, tant de clarté ne le séduisent pas en son for intérieur. Mais on dirait qu'il n'en veut pas convenir; on dirait qu'il a peur de s'avouer son plaisir, peur de paraître, en aimant des musiques dépourvues d'obscurité, trop naïf ou trop « arriéré ». Ce pauvre public est à plaindre. Il fait une bien fâcheuse erreur, et plus ridicule qu'il ne pense. Il y a plus de grand art dans ces œuvres simples et faciles d'apparence que dans les compositions ambitieuses, présomptueuses et vaines de la plupart de nos contemporains; et ces contemporains seraient certainement incapables de construire un morceau et de combiner des parties avec la sûreté, l'équilibre, la justesse d'ordonnance qu'on trouve dans la moindre des symphonies de Haydn. Lorsque les auditeurs de M. Chevillard entendront à l'avenir (car il faut espérer que M. Chevillard ne se lassera point de rendre hommage à Joseph Haydn) quelque ouvrage de ce maître, ils feront sagement de ne point dissimuler leur satisfaction, et d'applaudir de tout leur cœur; c'est ainsi, et non pas en affectant une supériorité dédaigneuse, qu'ils auront chance de montrer qu'ils aiment vraiment le « grand art ». En prenant des airs d'indifférence, ils ne prouvent qu'une chose : c'est qu'ils ne comprennent rien aux œuvres de Haydn, et que cette musique si claire reste pour eux pleine de ténèbres. Et c'est peut-être la vérité. Mais alors il importe que M. Chevillard la leur fasse mieux comprendre. Qu'il leur joue chaque dimanche une symphonie de Haydn. Il fera ainsi d'une pierre deux coups : il contribuera à l'éducation musicale de son public; et il introduira dans le programme des Concerts-Lamoureux un élément de suite et d'unité.

Après la symphonie en *mi* bémol, on a entendu une jeune cantatrice, Mlle Speranza Calo, qui a interprété avec un assez bon style, mais d'une voix où le registre grave manquait de sonorité, *In questa tomba* de Beethoven, et un air de *Théodora* de Hændel. Le programme nous apprenait que l'oratorio qui porte ce titre a été écrit par Hændel « d'après un vieux drame français ». Ce vieux drame français n'est autre que *Théodore, vierge et martyre*, de Pierre Corneille; l'auteur du programme paraît avoir peu de familiarité avec ce poète. Il est vrai, comme me le fait observer une lettre reçue ce matin, que plus loin il écrit fort correctement : « *Polyeucte*, ouverture pour la tragédie de Corneille. » Mais, remarque mon correspondant, « le mérite de cette information paraît revenir tout entier à M. Paul Dukas. » Par qui donc sont rédigés les programmes des concerts?... De l'ouverture de *Polyeucte*, je vous ai déjà parlé l'an dernier. Œuvre de jeunesse de l'un des plus grands musiciens français, et, si je ne m'abuse, sa première œuvre pour l'orchestre, elle porte encore la trace de quelques influences. Mais déjà, dans les premières mesures de l'introduction, quelle plénitude et quelle force; quelle unité dans la conception, quelle suite et quelle fermeté dans le développement de la pensée! Le jeune musicien qui écrivait il y a vingt ans cette ouverture devait devenir plus tard un maître; et dès cette époque certains l'avaient prévu. Le concerto pour piano de Liszt, brillant, trop brillant, point ennuyeux, a été joué par Mlle Dehelly avec dextérité; mais cette musique exige de l'interprète une puissance de virtuosité que la jeune pianiste ne possède point. Après que Mlle Calo eut reparu pour chanter l'admirable *Doppelgænger* de Schubert, traduit avec précision par Mme Chevillard, et discrètement instrumenté par M. Chevillard, le concert s'est achevé par une éclatante exécution de la *Schéhérazade* de Rimsky-Korsakof, dont on a eu plaisir à retrouver la musique sous sa forme véritable, et débarrassée des tripatouillages divers que lui avaient fait subir, pour la saison de ballet russe, des adaptateurs sans respect.

A ce propos, le directeur du *Temps* a tout justement reçu la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

» J'ai lu avec intérêt le feuilleton que M. Lalo a consacré aux ballets russes à Paris. Tout en souscrivant entièrement à l'opinion émise par le critique musical du *Temps*, comme héritière de tous les droits d'auteur de Rimsky-Korsakof, je trouve de mon côté nécessaire de faire la déclaration suivante. Déjà l'année dernière, j'ai été désagréablement surprise en voyant qu'un arrangeur, au mépris du respect dû à des compositeurs russes notoires, s'est permis de mêler en une salade des fragments de l'opéra *Mlada* de mon défunt mari avec la musique d'Arenski, de Borodine et d'autres encore, et d'en former un ballet sous le titre de *Nuits égyptiennes*. Ce printemps, la désinvolture avec laquelle il a traité *Schéhérazade* m'oblige à déclarer que le ballet qui porte ce titre et pour lequel l'arrangeur ne s'est pas gêné de dénaturer le poème symphonique de mon mari, a été composé à mon insu, mis à la scène sans mon autorisation et exécuté contre ma volonté.

» Sachant combien Rimsky-Korsakof avait peu de sympathie pour le ballet en général et était opposé à ce qu'on appliquât aux danses la musique symphonique (ce qu'on a fait ces derniers temps), je n'aurais jamais donné à qui que ce fût l'autorisation de transformer *Schéhérazade* en ballet. Mais l'arrangeur ne se gêne point pour agir comme bon lui semble, sans se préoccuper des intentions de l'auteur, témoignant de la sorte de son peu de respect pour la mémoire du compositeur. Je ne peux pas laisser passer sous silence de pareils actes, et je proteste contre les procédés de l'arrangeur et sa manière de traiter les œuvres de Rimsky-Korsakof.

» Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» NADIEJDA RIMSKY-KORSAKOF. »

Lorsqu'au printemps dernier j'avais exprimé mon étonnement des coupures et des déformations audacieuses et barbares que les adaptateurs avaient infligées à l'œuvre de Rimsky-Korsakof, lorsque j'avais protesté contre le fait même de détourner cette œuvre symphonique illustre de sa destination, et de l'employer à accompagner une action chorégraphique, je n'exprimais que mon sentiment propre; j'ai plaisir à trouver que ce sentiment est justifié par la volonté expresse de l'auteur de *Schéhé-*

PIERRE LALO.